Loire
LE DÉPARTEMENT

Plan filière forêt-bois

2021-2027

p 4-5 Les métiers du bois dans la Loire

p 6-7 Une forêt durable, une filière responsable et décarbonée

p 8-9 La formation, un enjeu de demain pour la filière

p 10 Chiffres clés

p 11 Le Plan filière forêt-bois 2021-2027

p 12-13 Les dispositifs en faveur du territoire

p 14-17 Les dispositifs en faveur des sylviculteurs

p 18 Les dispositifs en faveur des entreprises

p 19 Contacts utiles

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, UN ATOUT POUR NOTRE DÉPARTEMENT

La forêt est omniprésente et marque nos paysages ligériens : les vastes sapinières naturelles qui coiffent les monts du Forez et le massif du Pilat, les belles chênaies de la plaine du Roannais ou la forêt départementale de Lespinasse en sont de belles illustrations.

Lieu partagé et apprécié, la forêt est le terrain idéal pour faire du sport, pour randonner ou tout simplement pour se ressourcer. Terre de loisirs et de balades, la forêt agit aussi durablement contre le réchauffement climatique. Elle joue enfin un rôle essentiel pour la protection de l'eau et de la biodiversité.

Quelles que soient ses utilités, il n'y a toutefois pas de forêts durables sans les femmes et les hommes de la filière forêt-bois !
Nous pensons tout d'abord aux sylviculteurs, garants de leur patrimoine qu'ils gèrent durablement dans une logique de transmission de génération en génération.

Nous n'oublions pas la forêt publique et le rôle très important des collectivités, relais au plus proche du terrain.

Enfin, comment ne pas évoquer les producteurs de jeunes plants, les entreprises de travaux forestiers, les professionnels de l'exploitation forestière et du transport qui permettent de produire et acheminer la ressource bois vers les unités de sciages, encore assez nombreuses dans le département. Mais la filière bois, cela englobe également tous les professionnels de la charpente, la menuiserie-agencement, l'ameublement, la construction bois, le bois énergie et toute une diversité de métiers.

Cet ensemble d'acteurs, qu'il nous faut soutenir, compose ainsi une filière forêt-bois bien structurée dans notre département grâce à Fibois 42.

C'est dans ce contexte que le Département a voulu être concret et pragmatique en mettant en œuvre un nouveau plan de soutien à la filière forêt-bois sur la période 2021-2027 et ceci au travers de 9 dispositifs qui s'adressent à tous les acteurs : de la création de route forestière au reboisement en passant par le soutien aux investissements des entreprises.

Car c'est en agissant de manière responsable, et en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière, que nous devons répondre aujourd'hui aux enjeux de demain.

Chantal BROSSE
Vice-présidente
en charge de l'agriculture

Georges ZIEGLER
Président du Département
de la Loire

Jean-François CHORAIN
Conseiller départemental
en charge du soutien
à la filière forêt-bois

Les métiers du bois dans la Loire

Rassemblés autour d'une filière forêt-bois bien structurée, les acteurs ligériens ont tous leur rôle à jouer.

PROPRIÉTAIRE, SYLVICULTEUR, CONSEILLER FORESTIER

Entretien, reboisement... Ils gèrent l'ensemble des arbres, des plantations jusqu'aux premières éclaircies en vue de les valoriser.

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS (BÛCHERON, DÉBARDEUR)

Prestataires de services, ils réalisent tous travaux de sylviculture, d'abattage, de débardage et de cubage.

Bois énergie :
bois bûche, plaquette forestière, granulés, etc.

CHAUFFEUR GRUMIER

Il transporte les bois abattus, grumes, à l'aide d'un camion grumier depuis son aire de dépôt jusqu'aux entreprises utilisatrices de bois.

SCIEUR

Chargé de découper les grumes, il adapte le sciage aux futurs usages : charpente, emballage...

Bois d'industrie :
production de papier, de panneaux de bois, etc.

Bois d'œuvre

Bois d'emballage :
palettes, coffrage, etc.

CHARPENTIER

Il conçoit, taille, fabrique et pose la charpente bois et la construction à ossature bois. Habile, il est aussi très polyvalent.

Bois de construction :
charpente, ossature bois, etc.

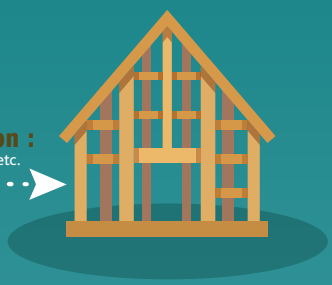

INGÉNIEUR BOIS/ARCHITECTE

Responsable de l'ensemble des opérations de conception, ils assurent la gestion industrielle, la recherche (applications innovantes du bois), le développement des produits et s'occupent du bâti.

ÉBÉNISTE

Il ne travaille pas de la même façon que le menuisier. Attentif aux formes du bois tout au long de sa création, l'ébéniste construit des meubles en bois massif ou recouverts de fines couches de bois, aussi appelées "placage".

Bois d'ébénisterie :
agencement, meubles, lutherie, tonnellerie, etc.

MENUISIER

Professionnel du bâtiment, il fabrique des éléments de second œuvre, réalise des fenêtres et portes sur mesure et pose différents équipements.

Bois de menuiserie :
fenêtres, portes, escaliers, etc.

Une forêt durable, une filière responsable et décarbonée

La filière forêt-bois s'inscrit dans un développement durable et vertueux. Économiquement, les emplois sont difficilement délocalisables et les entreprises participent à l'aménagement et à la richesse du territoire. D'un point de vue environnemental, elle contribue à la qualité de l'eau, des paysages et de la biodiversité. C'est aussi un espace de vie sociale et beaucoup de Ligériens y pratiquent des activités de loisirs, sportives ou de bien-être.

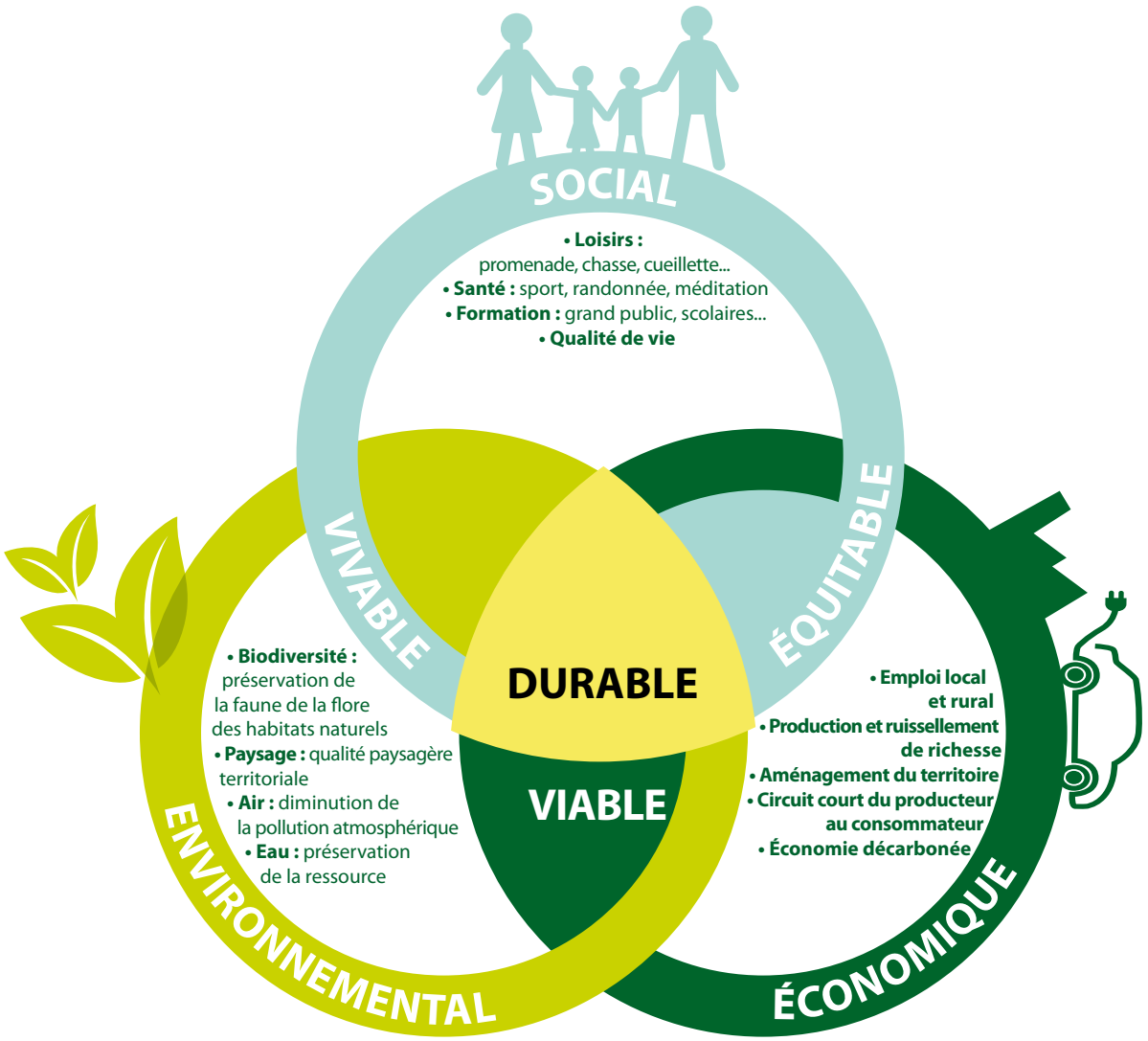

Le bois est un matériau plébiscité, la forêt un espace particulièrement prisé. Les deux participent favorablement à la limitation du réchauffement climatique. En effet, l'arbre par la photosynthèse séquestre le carbone et rejette de l'oxygène, le bois transformé dans ses multiples usages stocke le carbone et enfin, le bois, énergie renouvelable, se substitue aux énergies fossiles et carbonées polluantes.

EN CHIFFRES

1 m^3 de produit bois **=** **1 tonne** de CO_2 stockée

La forêt absorbe l'équivalent de **19 %** des émissions annuelles françaises de gaz à effet de serre

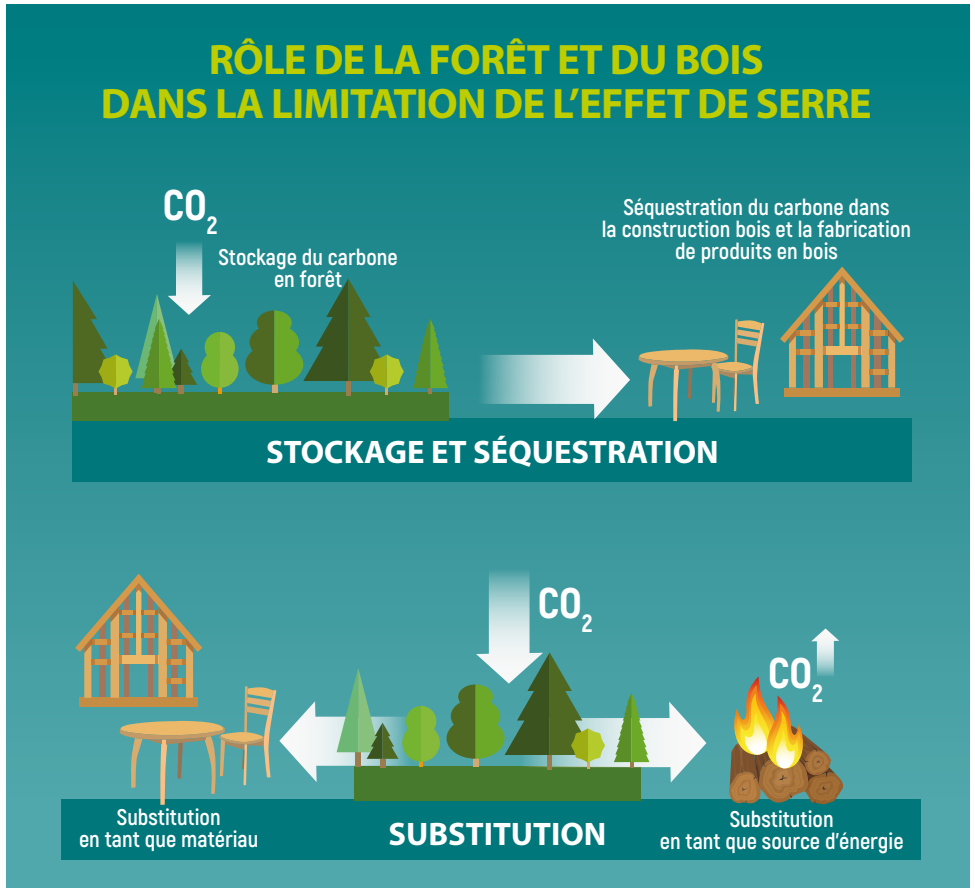

La formation, un enjeu de demain pour la filière

12 établissements dans la Loire pour 23 formations diplômantes, du CAP à l'ingénieur, des métiers de la forêt, à ceux de la transformation du bois en passant par la construction.

LES ÉTABLISSEMENTS DANS LA LOIRE

MFR de Marlhes
CAPA Travaux forestiers - BP responsable de chantiers forestiers - BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières - BPA Travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage.
www.mfr-marlhes.com

LEGTA et CFPPA de Noirétable
CAPA Travaux forestiers - BP responsable de chantier forestier - BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières - BPA Travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage - Bac Pro forêt - BTS technico-commercial produits de la filière forêt-bois - BTSA Gestion forestière.
www.eplea-roanne-noiretable.fr

MFR du Parc de Montbrison
CAP Charpentier bois - Bac Pro construction bois - BTS systèmes constructifs bois et habitat.
www.mfr-montbrison.fr

CFA La Talaudière Compagnons du devoir : CAP Menuisier fabricant de menuiserie, de mobilier et d'agencement - CAP ébéniste - Bac Pro menuiserie - TP Menuisier poseur installateur.
www.compagnons-du-devoir.com

GRETA de la Loire à Saint-Étienne
Bac Pro étude et réalisation d'agencement - Bac Pro Technicien construction bois – Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés – Bac Pro Technicien Menuisier agenceur – TP Menuisier agenceur - TP Menuisier poseur installateur.
www1.ac-lyon.fr/greta/loire

Lycée professionnel Benoit Fourneyron de Saint-Étienne CAP constructeur bois – CAP ébéniste - Bac pro étude et réalisation d'agencement – Bac pro Technicien construction bois. **benoit-fourneyron.ent.auvergnerhonealpes.fr**

Lycée des métiers Étienne Legrand au Coteau (Bac pro Technicien fabrication Bois et matériaux associés. **etienne-legrand.ent.auvergnerhonealpes.fr**

Institution Sainte-Marie Grand'Grange à Saint-Chamond - Bac Pro technicien menuisier agenceur – BTS systèmes constructifs bois et habitat. **ismgg.fr**

BTP CFA de la Loire à Saint-Étienne
CAP Menuisier fabricant de menuiserie, de mobilier et d'agencement – CAP Menuisier installateur - Bac Pro Menuisier.
btpcfa-aura.fr/cfa/btp-cfa-loire

LEGT Jean Monnet à Saint-Étienne : BTS étude et réalisation d'agencement - BTS systèmes constructifs bois et habitat)
jean-monnet-st-etienne.ent.auvergne-rhonealpes.fr

ENISE de Saint-Étienne
Ingénieurs génie civil parcours construction bois mixte. **www.enise.fr**

ENSASE, École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne
Licence Maitrise Doctorat et Habilitation Maitrise Œuvre Nom Propre
www.st-etienne.archi.fr

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle : 2 ans en formation plein, apprentissage ou formation continue
CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole : 2 ans en apprentissage ou alternance
BP : Brevet professionnel : 2 ans en formation continue, apprentissage ou alternance
BPA : Brevet professionnel agricole : 1 ou 2 ans en formation continue
Bac Pro : Baccalauréat professionnel : 2 ou 3 ans en formation temps plein, apprentissage, formation continue ou alternance
BTS : Brevet de technicien supérieur : 2 ans en formation temps plein, apprentissage, formation continue et alternance
BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole : 2 ans en apprentissage
TP : Titre professionnel : 7 ou 8 mois en apprentissage, alternance ou formation continue

CHIFFRES CLÉS
filière forêt-bois

SURFACE FORESTIÈRE
(source Agreste 2020)

147 000 ha

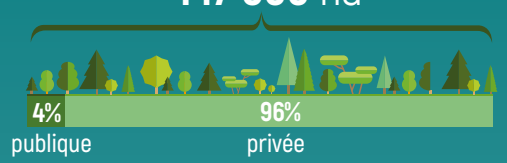

RÉCOLTE ANNUELLE
(source Agreste 2018)

506 000 m³

Bois d'œuvre
429 000 m³

résineux **420 000** m³ — feuillus **9 000** m³

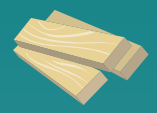

Bois d'industrie
34 000 m³

Bois énergie
43 000 m³

TAUX DE BOISEMENT

La forêt couvre
31 %
du département

PRODUCTION DE SCIAGES
(source Agreste 2018)

175 000 m³

Feuillus
3 000 m³

Résineux
172 000 m³

RÉPARTITION DES ESSENCES
En surface (source CNPF IFN 2009-2013)

PAR TYPE DE PEUPLEMENT :

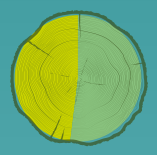

Résineux
71 000 ha
(48%)

Feuillus
76 000 ha
(52%)

PAR ESSENCE :
(source IFN 1994)

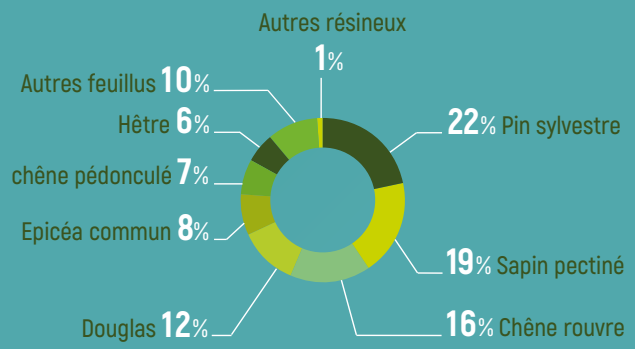

ENTREPRISES
(source Fibois AURA 2017)

1 900 entreprises
7 000 emplois
740 M€ de chiffre d'affaires

En volume de bois sur pied, récolte et sciage

Le Plan filière forêt-bois 2021-2027

Outil de développement d'une stratégie volontariste et opérationnelle en faveur des hommes et des territoires, le nouveau plan 2021-2027 intègre l'Agenda 2030 et se décline en 9 dispositifs en lien avec le développement durable.

Il apporte des réponses à l'enjeu d'attractivité du département, soutient l'économie locale sur l'ensemble du territoire urbain et rural, favorise les circuits courts de « la forêt à la maison » dans le cadre d'une économie circulaire et met en avant le bois, éco-matériau et énergie verte pour un monde plus décarboné.

Une large concertation a eu lieu avec les acteurs de la filière forêt bois pour l'élaboration de ce troisième plan de soutien sur la période 2021-2027. La collectivité départementale mobilisera 7,8 M € sur cette période et assurera un effet levier pour attirer les fonds européens, nationaux et régionaux dans la Loire.

Les dispositifs en faveur du territoire

Dispositif 1. Valoriser la filière forêt-bois par un contrat territorial avec les EPCI

Dispositif 2. Soutenir les organismes forestiers privés de la Loire

Dispositif 9 . Développer la communication en faveur de la filière forêt-bois

Les dispositifs en faveur des sylviculteurs

Dispositif 3. Élargir le soutien à la desserte forestière : création et rénovation

Dispositif 4. Expérimenter de nouveaux outils autour du foncier pour les jeunes sylviculteurs

Dispositif 5. Créer la ressource de demain par un reboisement adapté au changement climatique dont expérimentation

Dispositif 6. Aider les sylviculteurs dans la conduite de leurs peuplements forestiers

Les dispositifs en faveur des entreprises

Dispositif 7. Accompagner l'investissement et l'innovation pour toutes les entreprises de la filière forêt-bois

Dispositif 8. Aider à l'installation des jeunes entrepreneurs de travaux forestiers

Pour connaître les montants des aides proposées,
les conditions d'éligibilité et télécharger les dossiers de demande,
rendez-vous sur **www.loire.fr/foretbois**

Les dispositifs en faveur du TERRITOIRE

DÉTAIL DES DISPOSITIFS : www.loire.fr/foretbois

Dispositif 1

Valoriser la filière forêt-bois par un contrat territorial forestier avec les EPCI

Faire bénéficier prioritairement les territoires forestiers de moyens spécifiques d'animation pour améliorer la desserte, dynamiser le reboisement et la sylviculture, accompagner les entreprises...

AIDES

6 500 €/an de subvention pour le poste d'animateur contractualisé sur 3 ans, reconductible une fois (soit une aide de 25 % d'un mi-temps).

Dispositif 2

Soutenir les organismes forestiers privés de la Loire

Poursuivre un soutien en fonctionnement aux principaux organismes forestiers du département pour la structuration de la filière, l'accompagnement des propriétaires forestiers comme des professionnels et continuer un travail collaboratif efficace autour de la politique forestière du Département.

AIDES

Les aides sont votées annuellement par le Département et évolutives en fonction des budgets annuels validés par l'Assemblée départementale. Sont éligibles dans le cadre de conventions de partenariat : Fibois 42, le Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône-Alpes, l'Union Forestière de la Loire, les associations de sylviculteurs (ADEFOBEL, ADEFOMA, GSHF, GSHM, AFSF, GSMP) et l'association départementale des ETF.

> « Dans le cadre d'un projet multi-partenarial, Fibois 42 a créé une micro-architecture en bois permettant l'accueil du public. Installée dans un parc urbain, la construction permettra, par le biais de panneaux d'affichage, de valoriser la filière bois, la gestion forestière et l'usage de bois local. »
>
> Élodie THEVENET,
> directrice de FIBOIS 42 à Saint-Étienne

Dispositif 9

Développer la communication en faveur de la filière forêt-bois

Répondre au nouvel enjeu de l'acceptabilité sociale de la gestion et de l'exploitation forestière. Sensibiliser différents publics dont les plus jeunes à la forêt et au matériau bois. Renforcer la culture forestière auprès des élus, des prescripteurs et du grand public.

AIDES

Fonctionnement sous le mode d'un appel à projet annuel.
20 % de la dépense éligible plafonné à 2 000 € de subvention.

Les dispositifs en faveur des SYLVICULTEURS

DÉTAIL DES DISPOSITIFS : www.loire.fr/foretbois

Dispositif 3

Élargir le soutien à la desserte forestière : création et rénovation

Continuer à mobiliser la ressource forestière par la création et l'entretien de voiries forestière et remplir les objectifs du Schéma de desserte forestière de la Loire pour l'atteinte d'un ratio de desserte suffisant dans tous les grands massifs forestiers productifs.

AIDES

Création de voiries forestières
10 % des dépenses d'investissement et de maîtrise d'œuvre sur la base de la somme subventionnable retenue avec les autres financeurs Europe/État/Région, par le Guichet Unique Service Instructeur (GUSI).

Rénovation de voiries forestières
50 % des dépenses d'investissement et de maitrise d'œuvre sur les massifs R1 et R2.
30 % des dépenses d'investissement et de maitrise d'œuvre sur les massifs R3 et R4.
Le coût plafond est fixé à 16 €/ml.

> Le Département aide les sylviculteurs à créer la ressource de demain par des plantations adaptées au réchauffement climatique. Nous apprécions que ce dispositif soit complété par des aides à la sylviculture pour conduire nos peuplements forestiers de manière durable.

Philippe GOURBIERE,
président du groupement des sylviculteurs
du Haut-Forez à Roche-en-Forez

Dispositif 4

Expérimenter de nouveaux outils autour du foncier pour les jeunes sylviculteurs

Dynamiser le renouvellement des propriétaires sylviculteurs en incitant les plus jeunes à rentrer dans un cercle vertueux d'investissement en forêt en commençant par la maîtrise du foncier.

AIDES
25 % de l'investissement d'acquisition de parcelle forestière hors frais d'actes, plafond d'acquisition subventionnable de 7 500 €.

Les dispositifs en faveur des SYLVICULTEURS

DÉTAIL DES DISPOSITIFS : www.loire.fr/foretbois

Dispositif 5

Créer la ressource de demain par un reboisement adapté au changement climatique dont expérimentation

Poursuivre l'effort de reboisement sur le département en cherchant à intégrer un nouveau public de petits propriétaires et les nouveaux enjeux de la filière concernant l'adaptation au réchauffement climatique et mettre en place des reboisements expérimentaux avec un suivi scientifique.

AIDES

Dispositif de base

- Aide forfaitaire de 2 000 €/ha pour un boisement ou reboisement résineux (1 000 plants/ha minimum).
- Aide forfaitaire de 2 300 €/ha pour un boisement ou un reboisement feuillus (feuillus : 600 plants/ha minimum, peupliers : 200 plants/ha minimum, noyers : 100 plants/ha minimum).
- Aide forfaitaire de 2 300 €/ha pour la diversification en feuillus dans les boisements ou reboisements résineux, à savoir : 15 % minimum de la surface du boisement.

Dispositif intégrant l'enjeu du réchauffement climatique

Un bonus financier est accordé pour des reboisements qui répondraient à différentes modalités techniques de prise en compte de l'enjeu du réchauffement climatique.

Dispositif d'expérimentation de reboisement climatique

Forfait maximal de 10 000 € sur les travaux d'investissement liés à la mise en place de l'expérimentation comprenant son suivi annuel.

Dispositif 6

Aider les sylviculteurs dans la conduite de leurs peuplements forestiers

S'assurer que les peuplements nouvellement installés puissent être conduits d'un point de vue sylvicole dans les meilleures conditions pour répondre aux attentes du marché. Redynamiser la gestion de la sapinière en incitant les propriétaires à décapitaliser leurs parcelles en sujets de gros diamètre et à favoriser la régénération naturelle. Être réactif en cas d'attaque parasitaire ou pour anticiper les risques sanitaires.

AIDES

Aides sylvicoles

- Aide forfaitaire au dépressage des plantations et de la régénération naturelle des feuillus ou des résineux, à l'élagage en hauteur des feuillus et résineux : 600 €/ha.
- Aide à l'élagage de pénétration à 2 m, au nettoiement de plantations, à la taille de formation des feuillus : 300 €/ha.
- Aide forfaitaire à l'inventaire et martelage en sapinière : 200 €/ha.

Aides sanitaires

- Aide pour la lutte contre les maladies et ravageurs préventive ou active en forêt : 150 €/ha.
- Aide au transport des bois dans un cadre collectif, de bois issus de parcelles attaquées par le scolyte ou autres parasites : à définir.

Les dispositifs en faveur des ENTREPRISES

DÉTAIL DES DISPOSITIFS : www.loire.fr/foretbois

Dispositif 7

Accompagner l'investissement et l'innovation pour toutes les entreprises de la filière forêt-bois

Accompagner les entreprises d'exploitation forestière, de première et seconde transformation du bois pour la réalisation d'investissements structurants et productifs ainsi que dans leurs démarches et projets innovants.

AIDES

Pour les investissements

- Supérieurs à 25 000 € et retenus par les aides du FEADER* : 20 % des cofinancements européens et nationaux (État, Région, Département).
- Supérieurs à 25 000 € et non retenus par les aides du FEADER : 10% aux entreprises et 15% aux microentreprises, avec ou sans un accompagnement de la Région.
- Inférieurs à 25 000 € : 30 % du montant de la dépense éligible.

Pour les innovations

Appel à projets : 80 % d'aide maximum sur la base de 5 000 € de dépenses éligibles maximum par dossier.

*Fonds européen agricole pour le développement rural

« Investir et innover sont des préoccupations constantes des entreprises. Le Département nous a épaulés dans l'acquisition de notre nouveau centre d'usinage pour charpentes et ossatures bois, ce qui va nous permettre d'augmenter notre compétitivité. »

Pauline FRANSIOLY,
chargée d'étude
à la SAS LESPINASSE Toitures
à Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Dispositif 8

Aider à l'installation des jeunes entrepreneurs de travaux forestiers

Accompagner l'installation de nouveaux Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) dans l'acquisition de leurs premiers matériels et de véhicules professionnels.

AIDES

Matériels et équipements

- Dépenses éligibles plafonnées à 10 000 €.
- Taux d'aide de 70 % plafonné à 7 000 € par professionnel pour le matériel de base et d'accompagnement, les EPI et le matériel informatique.
- Acquisition d'un véhicule professionnel : forfait de 5 000 €.

CONTACTS UTILES

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
DEEFA
Direction de l'Eau, de l'Environnement,
de la Forêt et de l'Agriculture
Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 1
04 77 43 71 11 - www.loire.fr/foretbois

FIBOIS 42
20 rue Balaÿ - 42000 Saint-Étienne
04 77 49 25 60 - contact@fibois42.org
www.fibois42.org

CRPF
CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTE FORESTIÈRE
6 bd Carnot - 42600 Montbrison
04 77 58 02 98 - alain.csakvary@cnpf.fr
www.auvergnerhonealpes.cnpf.fr

ONF
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
10 bis rue de la Productique - 42000 Saint-Étienne
04 77 32 33 42 - yoann.lemoine-02@onf.fr
www.onf.fr

UFL
UNION FORESTIÈRE DE LA LOIRE
6 bd Carnot - 424600 Montbrison
union-loire@fransylva.fr

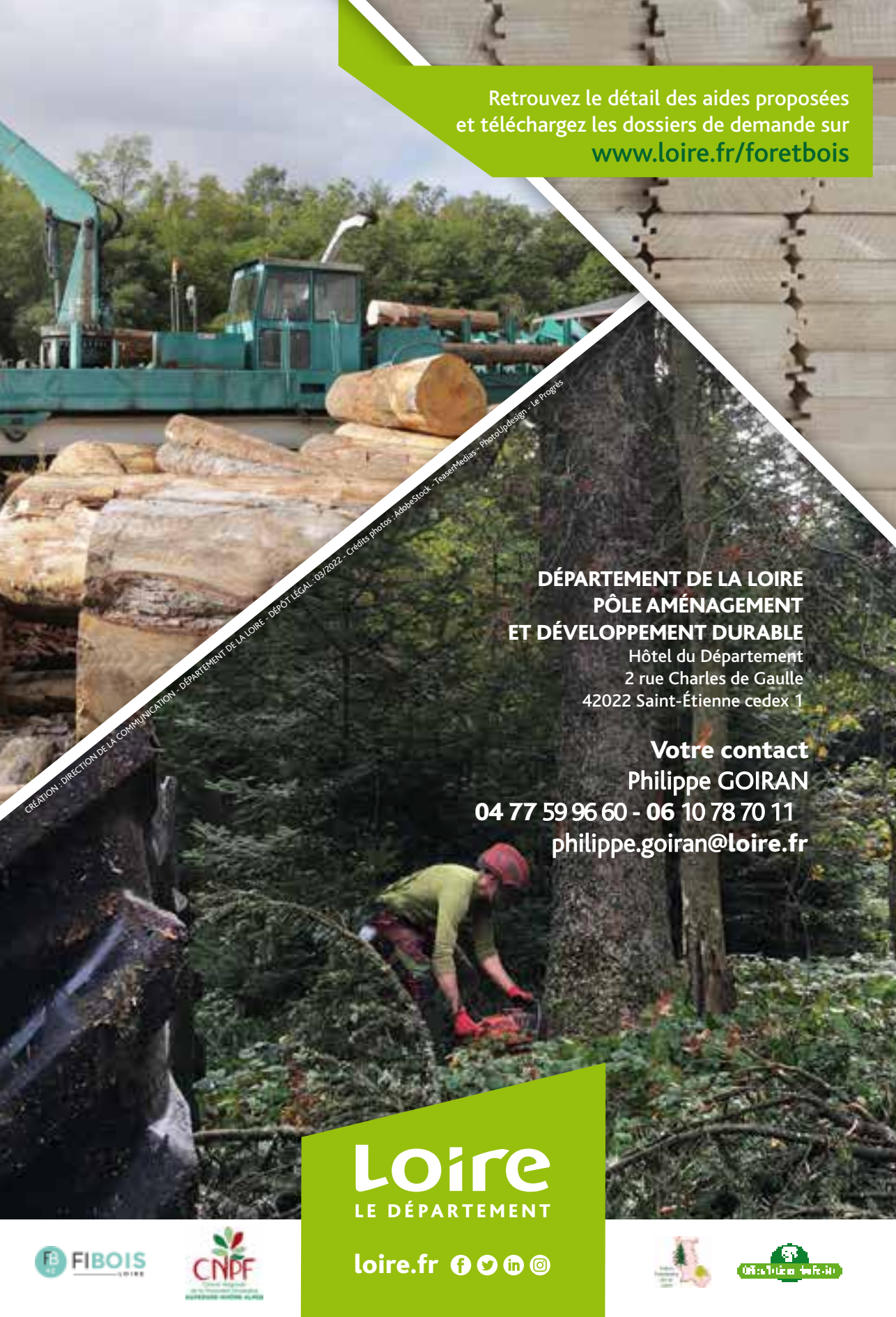

Retrouvez le détail des aides proposées
et téléchargez les dossiers de demande sur
www.loire.fr/foretbois

CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - DÉPÔT LÉGAL : 03/2022 - Crédits photos : AdobeStock - TeaserMedias - PhotoUpdesign - Le Progrès

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
PÔLE AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1

Votre contact
Philippe GOIRAN
04 77 59 96 60 - 06 10 78 70 11
philippe.goiran@loire.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT

loire.fr